



## Agence du revenu du Québec

Volume 2 no 3 - 9 mars 2017

*Négociation de l'Agence du revenu du Québec*

### LE POINT SUR LA NÉGOCIATION EN COURS

Depuis la parution du dernier Info-Négo, le comité de négociation a rencontré les représentants de l'employeur à trois reprises, soit le 25 janvier, le 15 février et le 8 mars 2017. Lors de ces rencontres, des propositions ont été déposées par les deux parties. Ces échanges ont notamment permis de conclure une entente au sujet de la sous-traitance.

Par ailleurs, un écart important sépare toujours votre comité de négociation et celui de l'employeur en ce qui concerne les sujets qui touchent les enjeux salariaux.

Parmi ces enjeux salariaux majeurs, mentionnons notamment les éléments suivants :

- la bonification des paramètres d'augmentation de la rémunération liée à l'exercice de classification;
- le remboursement de la cotisation professionnelle;
- le paiement à temps et demi dès la 36<sup>e</sup> heure travaillée;
- la réinjection d'économies dans les salaires si une réduction de deux jours de maladie par année est acceptée;
- la réinjection dans les salaires des économies générées par l'augmentation de l'âge de la retraite.

Les parties ont prévu continuer d'échanger sur leurs positions respectives dans le cadre des rencontres qui auront lieu dans les prochaines semaines.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole  
Bruno Jean  
Martine Lefavre  
Martin Pinault  
Yves Morin